

LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES USAGERS A LEUR ACCOMPAGNEMENT

Contexte

La loi 2002-2 a affirmé la place centrale de l'utilisateur dans tout dispositif d'accompagnement par un établissement ou un service. Cette place se traduit par un droit de l'utilisateur à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets le concernant à l'intérieur de la structure ou avec ses partenaires. L'utilisateur est également invité à s'exprimer sur son degré de satisfaction quant aux prestations qui lui sont offertes, et à être force de proposition pour améliorer ces prestations le cas échéant, notamment par le CVS. De nombreuses recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS prévoient les modalités de la participation des usagers. Le décret du 6 mai 2017 définissant le travail social met en exergue les savoirs issus de l'expérience des personnes accompagnées et préconise de mobiliser ces ressources lors des formations des travailleurs sociaux.

Objectifs de la formation

La formation se propose d'informer les professionnels et les publics sur les droits des usagers à la participation, et sur les modalités d'application de ces droits, en tenant compte des difficultés d'expression et de communication de certains des usagers.

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- connaître les exigences réglementaires en matière de participation des usagers ;
- mettre en œuvre/ développer les différentes modalités de participation ;
- permettre à tous les usagers de participer, en tenant compte de leurs difficultés d'expression et de communication.

Contenu

Matin : les enjeux de la participation des usagers

- les différents outils de la loi 2002,
- les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM qui permettent aux usagers de faire valoir leurs droits d'expression

Après-midi : les applications de la participation

- la participation des usagers à la mise en œuvre de leur projet personnalisé
- le Conseil de la Vie Sociale
- le questionnaire de satisfaction
- la participation des usagers à la vie citoyenne

Public visé – Prérequis

Cette formation peut s'adresser à l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social et leurs partenaires.

Elle peut également s'adresser aux publics accueillis.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Quizz de début et de fin de formation, définitions co-élaborées, apports théoriques sous forme de diaporamas (dont un en FALC), consultation d'ouvrages, d'articles ciblés et de documents en FALC, ateliers pratiques, études de cas.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie...) seront remis lors de la formation.

Modalités d'évaluation

Voir modalités d'évaluation de la formation.

Durée : 1 jour / 6 heures - 9h30-12h30 / 13h30-16h30

Date :

Formation inter-établissements :

6 mars 2023

Formation en intra sur demande

Lieu : Bordeaux

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 140 € par jour et par personne

Formation en intra : de 1 000 € à 1 400 € par jour

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 15 personnes (sinon nous consulter)